

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 47

Artikel: Bibliographie
Autor: E.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une armée. La garnison ne se composait en effet que de 300 hommes d'élite, reste des anciens régiments. Le général attendit jusqu'à minuit. Après une canonnade d'une heure et demie, son infanterie attaqua la porte principale ; mais elle fut repoussée à la suite d'un vif combat. Sur un autre point, ses troupes appliquèrent des échelles aux murs pour les escalader ; mais cette attaque aussi fut vaine. Blake, qui n'avait pas de temps à perdre, dut se retirer avec une perte de 200 prisonniers, 300 blessés et beaucoup de morts.

Les noms de famille et le patois.

X

Secretan vient de *secretan*, *secretain*, *segrétain*. Se dit en patois dans plusieurs localités de la France pour sacristain. En vieux français, Rabelais écrit *secretain*.

Sandoz et *Candaux*, ainsi que le nom français *Sandeau*.

Nous lisons dans le Rabelais, liv. V, chap. X : « Je ne veids oncques tout de *sandeaux*, tout de flambeaux, de touches, de glimpes et d'agiaux. »

Le Duchat, annotateur de Rabelais, met en note : « Le mot *sandeaux* a été mal orthographié par Rabelais, qui devait écrire *candaux*, ou du moins *sendaux*. Ce qu'on appelle *candal* et quelquefois *sandal* était une sorte de petit taffetas propre à faire des bannières, mais très commode aussi pour des enveloppes de choses délicates et précieuses et pour de petits rideaux de miroir ou de tableaux. »

Turetière (*Dict. universel*, édit. de 1694) dit au mot *candal* : « Etoffe qui était fort estimée chez les anciens, dont on faisait entre autres choses des bannières. C'était une espèce de camelot, etc. » Et au mot *sandales* : « Chez les anciens étaient une riche chaussure d'or et de serge, ou d'une étoffe précieuse qu'on appelait *sandal*, dont on faisait les bannières : telle était la chaussure de Judith quand elle alla voir Holoferne, et que l'Écriture nomme *sandalia*. »

De ce qui précède, il paraît résulter que les noms *Candaux*, *Sandoz*, *Sandau* ou *Sandeaux*, désignaient des marchands ou fabricants d'étoffes précieuses, propres à faire des sandales, ou simplement des marchands, fabricants ou porteurs de sandales.

Ansermier. Dans le vieux français, on trouve *anfermier*, infirmier. Par le changement très fréquent de *f* en *s*, on a fait *ansermier*.

Collier, en patois rouchi (juge), juge naturel, de l'endroit, de la résidence de ceux qui ont des biens ou héritages roturiers. On les distinguait des juges seigneuriaux. (Vieux français.)

Bidaux. C'est le nom qu'on donnait autrefois aux gens de guerre à pied. Ce mot se trouve dans Froissart (auteur français) et dans les anciens manuscrits de la France.

Thermes de Lessus.

L. C.

Bibliographie.

Notre littérature est exceptionnellement riche en ouvrages d'éducation. La plupart de nos auteurs na-

tionaux ont écrit pour les enfants, et l'on a pu dire avec justesse que la tendance éducative se retrouve à un haut degré même dans le roman proprement dit. Ce soin touchant des petits, cette préoccupation constante de l'avenir des générations nouvelles, caractérise et honore le sentiment général d'un peuple ; nous y reconnaissons les qualités sérieuses et solides qui distinguent l'esprit roman, aujourd'hui si méconnu par l'injustice des luttes politiques. Aussi, c'est toujours avec un nouveau plaisir, et non sans y mêler un grain d'orgueil national, que nous saluons l'apparition des ouvrages écrits en vue de la jeunesse.

Celui que nous signalons aujourd'hui s'intitule : *Petite histoire ancienne, récits destinés aux commençants* ; l'auteur est M. A. Vulliet ; c'est dire que le volume ira à son adresse. M. Vulliet, en effet, possède mieux que personne l'art de s'adresser à l'enfance ; chacun de ses nouveaux ouvrages a promptement conquis la sympathie des jeunes lecteurs et la reconnaissance des maîtres. Unir l'utile à l'agréable, former l'esprit et le cœur en donnant à la curiosité un but salutaire, intéresser et instruire à l'aide de détails bien choisis et agréablement contés, tel est le but que M. Vulliet affectionne et qu'il a heureusement réalisé dans la *Petite histoire ancienne*, qui en est à sa deuxième édition. La civilisation égyptienne, les découvertes des navigateurs phéniciens, les luttes héroïques des Grecs contre les Médes et les Perses lui ont fourni le cadre et la couleur d'un tableau varié, auquel la biographie des hommes marquants et les récits fabuleux qui se rattachent à leur nom viennent donner l'attrait et la vie. Après cette lecture, l'enfant aura acquis, presque sans s'en douter, les premiers éléments de l'histoire, dont il pourra continuer l'étude avec fruit, dans un cours complet et systématique.

E. D.

Monsieur le Rédacteur,

Le *Conteur vaudois* s'occupe sans doute de l'orthographe phonétique de la langue française. Je lui en offre ci-après un exemplaire remarquable à plus d'un titre. C'est une consultation médicale qui a été adressée l'an dernier à un médecin de Lausanne, et qui a été écrite de Savoie. Vous pouvez la publier sans indiscretion, malgré les détails intimes qu'elle contient.

Agréé, etc.

P. D.

« Mon granpère, âgé de 60.14, et mon père, se son tougour sérevi dans la maison de monsieur. Mon père et tatin de rhumatisme depui vinten ; il na pas été gêné depuis ici ; il y a un ans, il a u un... qui le gêné bien ; à présent, c'est pasé.

A présen sa accommé ; il ya ici troistemène quil a perdu la petti pour toute sorete daliment ; a présent, il croi être un peu enflé a l'esetomac ; il le gêne pour la réssepuration ; lé doi dé min sont un peu retde, mais il ne sont pas enfle ; mais il y a lé piéd et lé genbe enfle de pui troistemène. Il let libre dansé fonquetion, mai il croi que cest la vielletse ;